

Chaque année, à l'arrivée du printemps, un rituel s'amorce chez les amphibiens : la migration !

Les amphibiens quittent alors leurs quartiers d'hiver pour rejoindre un point d'eau dans lequel ils se reproduiront.

Ce phénomène migratoire est bien visible sur la commune de Morigny-Champigny, au niveau de la D49 au sud du hameau des Croubis. En effet, dès la fin février on peut observer des amphibiens traverser la route de nuit. Mais cette traversée n'est pas sans danger : outre les dangers naturels, de nombreux amphibiens se font écraser par les véhicules circulant sur la D49.

En 2015, des bénévoles de l'association NaturEssonne, alertés par Arnaud Loret sont venus juger de l'importance de la migration sur cette portion de route. Au total, sur 22 jours de suivis, plus de 1500 amphibiens y ont été observés dont un nombre non-négligeable a été victime de la circulation routière (plus de 25%).

Par ailleurs, après avoir pondu les amphibiens migrent vers leur quartier d'été (de mi-février jusqu'à l'automne) de manière diffuse. Puis les jeunes amphibiens, tout juste métamorphosés, vont aussi se disperser vers leur zone d'estivage à partir de juin. Ces deux migrations sont moins visibles.

Que pouvez-vous faire en tant qu'habitant de la commune pour préserver ces amphibiens ?

La meilleure solution est d'éviter de prendre cette route de nuit entre fin février et mi-avril, période où la migration est la plus importante, surtout par temps humide.

Vous pouvez aussi adapter votre vitesse afin d'éviter les amphibiens tout en respectant les règles de sécurité liées à la conduite. Par ailleurs, diminuer votre vitesse vous permettra d'éviter les phénomènes de glissement de votre véhicule liés à la présence d'amphibiens écrasés sur la chaussée.

Pour en savoir plus sur le phénomène migratoire, rendez-vous sur le site de NatureParif : <http://amphibiens.natureparif.fr/>

Estelle Duchemann, NaturEssonne



Crapaud commun en amplexus
(= accouplement) traversant une route.